

## **FNCC**

### **Patrimoine**

La Fédération nationale des collectivités pour la culture rappelle que le projet de loi sur les patrimoines prévoit que d'ici la mi-juillet 2015, les zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) devront devenir des aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP) ou commués en secteurs sauvegardés ou en PLU patrimoniaux. Une évolution qui fait craindre la disparition, à terme, de nombreux espaces protégés.